



ASSOCIATIONS et FONDATIONS  
DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL  
EN ALSACE

Septembre 2014

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Amadou BA  
Guillaume PREVOSTAT – Jacques MALET

# Avant-propos

*Les associations et les fondations du secteur sanitaire et social de votre région, comme partout ailleurs, rendent des services essentiels en faveur des populations les plus fragiles. Elles sont animées par des salariés et des bénévoles qu'il faut saluer pour leur dévouement et leurs compétences.*

*Depuis six années, l'UNIOPSS, via le Centre de Ressources du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de l'Action sociale, médico-sociale et sanitaire, est associée à la préparation et à la présentation de ces modules régionaux. Ces derniers constituent un précieux outil d'observation régulière, d'information et de communication pour l'ensemble des acteurs qui soutiennent les associations et fondations du secteur, à l'image des URIOPSS, des fédérations, des opérateurs du DLA ou de leurs partenaires respectifs.*

*Cette nouvelle édition évoque les créations de nouvelles associations dans ce secteur, le nombre de fondations s'avérant stable. Elle présente l'évolution de l'emploi, dans l'ensemble non lucratif représenté par les associations et les fondations, au cours d'une période particulièrement difficile.*

*Elle vous est proposée au moment où vous préparez votre rentrée et je ne doute pas qu'elle vous soit utile pour les travaux que vous allez mener.*

**Thierry COUVERT-LEROY,**  
*Directeur de l'animation à l'Uniopss*

# Le secteur sanitaire et social et ses enjeux

Connaît-on bien l'importance des associations et des fondations, dans le secteur sanitaire et social de la région ?

Elles ne sont pas les seules à intervenir dans ce domaine, mais elles sont véritablement essentielles : présentes au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, elles apportent un lien social incomparable, un soutien et des services indispensables. Elles mobilisent de très nombreux bénévoles et sont aussi porteuses de nombreux emplois.

L'importance de ce secteur conduit l'**Association des Régions de France** et la **Caisse des Dépôts** à participer à la réalisation de ces présentations régionales.

Ces données les plus récentes viennent enrichir le site [www.avise.org](http://www.avise.org). Elles sont destinées à une large communication en direction des acteurs et des observateurs du secteur associatif, de celui des fondations, ainsi que des décideurs de chaque région.

# Une observation continue

Cette présentation s'inscrit dans une démarche entamée en 2009, destinée à suivre l'évolution des associations et des fondations du secteur sanitaire et social à l'échelle régionale. Elle vise deux objectifs principaux :

- Mieux faire connaître **les données les plus récentes** sur le sujet, en situant la région dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment **en insistant sur les spécificités de la région.**

Elle comporte trois parties, successivement consacrées :

- aux créations d'associations et à l'estimation du nombre de celles qui sont actives aujourd'hui,
- au bilan 2013 de l'emploi des associations et des fondations dans le secteur sanitaire et social de la région, pendant cette période difficile,
- à l'opinion des dirigeants de ce secteur, questionnés au plan national en mai 2014, face à la conjoncture.

# Nos sources et notre expertise

- Les services des préfectures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour les créations d'associations,
- La direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision de l'**ACOSS-URSSAF** et la caisse centrale de la **Mutualité Sociale Agricole**, pour le bilan de l'emploi dans les différents secteurs d'activités des domaines de la santé, de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement (cf annexe 2),
- Une coopération régulière avec l'**UNIOPSS** ainsi qu'avec l'**URIOPSS de Lorraine**,
- Un **comité pluridisciplinaire**, composé par Recherches & Solidarités d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat, ainsi qu'un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics et les collectivités territoriales.

*Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.*



## I – Combien d'associations en Alsace aujourd'hui ?

**Ce chapitre est consacré aux seules associations, dont le nombre varie chaque année, par rapport à celui des fondations, stable, évoquées dans le chapitre sur l'emploi.**

# Combien d'associations en activité en 2014 ?

On connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Les travaux menés récemment montrent que l'on ne peut guère repérer beaucoup plus de 2 associations sur 3, le tiers restant menant une vie parfaitement discrète, entre ses membres et sans besoin de visibilité ou de soutien. Aussi, nous procédons par estimation prudente, à partir de cinq critères complémentaires\*, actualisés et mesurés dans chaque département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport
- Les références partagées avec *Fédération Asso1901*

Pour une estimation nationale de l'ordre de 1.300.000 associations, la région pourrait comporter **entre 28.500 et 30.500 associations en activité.**

\* A partir des travaux de R & S, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes, dont les références contenues dans les bases qu'actualise *Fédération Asso1901*.

# Combien de bénévoles en 2014 ?

R&S a construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations en activité, et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête la plus récente (IFOP 2013 pour France Bénévolat et R&S).

En 2014, les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 12,5 millions (24% des Français pour 22% en 2010). En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association\*.

- Sur cette base actualisée, on peut estimer entre 300.000 et 320.000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région, en 2014.
- La dernière enquête IFOP révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine. Elle est passée de 55% à 44%, ce qui conduit à une fourchette nettement révisée, et comprise entre 120.000 et 128.000 pour la région.

\* Soit environ 18 millions « d'interventions bénévoles » à répartir entre 1,3 million d'associations.



## Et dans le secteur sanitaire et social ?

A partir de l'estimation du nombre total des associations dans la région, et en considérant que la proportion nationale des associations du secteur sanitaire et social est de l'ordre de 17%<sup>(1)</sup> nous affinons cette proportion en fonction des résultats régionaux, selon deux critères complémentaires :

- Le nombre de créations régionales observé dans le secteur sur 5 ans
- Le nombre d'associations employeurs dans le secteur sanitaire et social, dans la région

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe  
entre 4.800 et 5.000 associations en activité,  
dans le secteur sanitaire et social, dans la région.

(1) Selon les évaluations du Centre d'économie de la Sorbonne.



## II – L'emploi des associations et des fondations du secteur sanitaire et social

**Nota : Pour la première fois dans ce module régional, les associations et les fondations ont été prises en compte, dans le cadre d'un ensemble « *non lucratif* »**

# Associations et fondations employeurs en 2013

Une association ou une fondation employeur peut comporter plusieurs établissements (identifiés par un n° SIRET). Ils sont présentés dans ce tableau selon la nomenclature de l'INSEE, qui permet de distinguer la santé, les activités médico-sociales avec hébergement et les activités sans hébergement.

	Nombre d'établissements employeurs	Nombre moyen de salariés par établissement
Santé	142	48
Hébergement médicalisé	108	58
Hébergement social	212	35
Action sociale sans hébergement	606	29
Ensemble sanitaire et social	1 067	36

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013.

Le secteur sanitaire et social représente près de 1100 établissements employeurs dont plus de 300 de structures d'hébergement médico-social. Celles qui proposent un hébergement médicalisé sont de taille plus importante (58 salariés en moyenne).

# Un enjeu fort en termes d'emploi

Le secteur non lucratif (associations et fondations), comporte en 2013 près de 1,1 million de salariés, pour 22,5 milliards d'euros de masse salariale, dans les établissements du secteur sanitaire et social. Qu'en est-il dans la région ?

Associations et fondations	Nombre d'emplois dans le sanitaire et social	Masse salariale (en K €)
Santé	6 786	191 853
Hébergement médicalisé	6 308	139 018
Hébergement social	7 306	158 589
Action sociale sans hébergement	17 790	296 140
Ensemble sanitaire et social	38 189	785 600

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013.

Avec ces salariés (dont 0,3% sous régime agricole), le secteur sanitaire et social est le plus gros pourvoyeur d'emplois non lucratifs (associations et fondations) de la région. Ils représentent ensemble 6,8% de l'ensemble des salariés privés de cette région.

# Coup d'arrêt à la croissance de l'emploi depuis fin 2010

Au plan national, jusqu'en 2010, le nombre de salariés a augmenté assez rapidement. Le rythme s'est interrompu brutalement, en 2011. L'année 2012 avait marqué un léger sursaut (+ 0,5%), prolongé en 2013 (+ 0,5%). **Qu'en est-il dans la région ?**

## Evolution de l'emploi en région

	Entre 2000 et 2010 en moyenne annuelle	Entre 2012 et 2013
Associations sanitaires et sociales	+ 2,9%	+ 1,3%
Ensemble du secteur associatif	+ 3,0%	+ 1,0%
Ensemble du secteur privé	+ 0,0%	- 0,6%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2013.

Dans la région, l'évolution annuelle de l'emploi dans les associations du secteur sanitaire et social est passée de + 2,9%, en moyenne annuelle, au cours de la décennie 2000, à + 1,3 % entre 2012 et 2013. Sa situation demeure toutefois plus favorable que celle de l'ensemble national (0,5%).



## III – Les dirigeants des associations du secteur sanitaire et social face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée auprès de 1.812 responsables associatifs, entre le 22 mai et 12 juin 2014.

Echantillon national représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget », « emploi », et « secteur d'activité » des associations.

# Comment se sont passés les derniers mois ?

## L'opinion des responsables associatifs tous secteurs confondus

Est jugée bonne ou très bonne :	Mai 2014	Déc. 2013	Mai 2013	Déc. 2012	Mai 2012	Déc. 2011
La situation financière	47%	60%	53%	57%	60%	61%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité)	44%	48%	42%	46%	40%	44%
La situation générale de l'association (actions, missions...)	61%	67%	61%	69%	68%	65%

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

### Dans le domaine sanitaire et social :

Côté **finances**, on est un peu au-dessous de la moyenne générale, surtout parmi les plus grandes associations, le plus souvent employeurs. Côté **bénévolat**, la proportion de réponses positives est inférieure à la moyenne dans les très petites associations.

En dépit de ces difficultés, **le diagnostic général est positif** dans une proportion de l'ordre de 60%, conformément à la moyenne générale, tous secteurs confondus.

# Quel pronostic pour demain ?

## L'opinion des responsables associatifs tous secteurs confondus

	Mai 2014	Déc. 2013	Mai 2013	Déc. 2012	Mai 2012	Déc. 2011
La situation générale de l'association est pronostiquée bonne ou très bonne	50%	56%	50%	56%	51%	52%
L'association envisage des nouveaux projets ou une extension de l'activité.	59%	61%	56%	60%	60%	-

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

**Dans le domaine sanitaire et social :** le pronostic est positif pour 55% des répondants, parmi les associations petites et moyennes. Il chute à 40% parmi les grandes associations, généralement employeurs.

Inversement, compte tenu des besoins, de leur notoriété et du volontarisme de leurs dirigeants, c'est dans les plus grandes associations du secteur sanitaire et social, que l'on envisage le plus souvent (70%) de nouveaux projets.



# Les principaux sujets d'inquiétude

## L'opinion des responsables associatifs tous secteurs confondus

<i>Plusieurs réponses possibles</i>	mai-14	déc-13	déc-12
La situation financière	56%	43%	42%
Les ressources humaines bénévoles	54%	54%	52%
L'évolution des politiques publiques	45%	33%	-
Le renouvellement des dirigeants bénévoles	42%	43%	46%

Sources : Enquêtes semestrielles d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S

**Dans le domaine sanitaire et social** : La situation financière préoccupe d'autant plus que l'on est dans une grande association. C'est l'inverse pour le bénévolat, absolument essentiel dans les plus petites associations qui n'ont pas de salariés.

Logiquement, l'évolution des politiques publiques, préoccupation relative dans les petites associations, **inquiète environ 70% des dirigeants des plus grandes de ce domaine.**

# Relations avec les conseils régionaux

Au printemps 2014, les responsables associatifs du domaine sanitaire et social se sont prononcés :

- ✓ Environ 25% des associations ont des **relations régulières** (d'autant plus qu'elles sont de grande taille) avec leur conseil régional, et 27%, ont des relations ponctuelles.
- ✓ Environ 32% des responsables associatifs **regrettent de ne pas avoir de relations avec le conseil régional**, ceci d'autant plus que l'association est de petite taille. Des initiatives et des prises de contact pourraient donc être enregistrées dans les années qui viennent.
- ✓ Enfin, **un peu plus de 12%** des responsables associatifs ne voient pas, pour le moment, **d'intérêt particulier** à instaurer des relations avec leur conseil régional. Cette proportion est nettement plus forte, à la fois parmi les plus petites associations (budget inférieur à 50.000 €), et parmi les plus grandes (budget supérieur à 500.000 €.)

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.

# Qualité des relations et satisfactions

Parmi les responsables du domaine sanitaire et social qui ont des relations et qui affichent des attentes vis-à-vis de leur conseil régional, sur chacun des sujets suivants, **la proportion de ceux qui se disent satisfaits** est :

- ✓ supérieure à 60% pour ce qui concerne l'aide financière, les conseils personnalisés et l'identification d'un agent référent.
- ✓ de l'ordre de 50% pour l'identification d'un référent élu, l'aide à la communication et l'aide pour la formation des bénévoles.

**Cette proportion est un peu inférieure à 50% pour :**

- ✓ les simplifications administratives très attendues dans le domaine sanitaire et social et corollairement dans les plus grandes associations,
- ✓ l'aide à l'innovation et à l'expérimentation,
- ✓ l'aide à la recherche de nouveaux bénévoles.

Source : Enquête d'Opinion des Responsables Associatifs – R&S. Mai 2014.



Le réseau associatif

Recherches & Solidarités

# Un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales.

R&S réalise aussi, en lien avec des partenaires concernés (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

## En savoir plus...

En libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Dans la rubrique *Etudes thématiques* :

- Publications nationales annuelles sur le bénévolat, la vie associative, le don d'argent, l'emploi dans l'économie sociale
- Notes trimestrielles de conjoncture

Dans la rubrique *Dans les territoires* :

- Travaux en région (bilan de l'emploi dans l'économie sociale, chiffres clés sur les associations, les associations du secteur sanitaire et social)
- Panoramas départementaux

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :

[marie.duros@recherches-solidarites.org](mailto:marie.duros@recherches-solidarites.org)

# Annexe 1 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont désormais comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple). Les emplois du régime général sont comptés en fonction des salariés présents en fin de trimestre, et le bilan annuel est effectué en calculant la moyenne mobile de deux trimestres consécutifs, en faisant la moyenne de ces quatre moyennes mobiles. Les emplois du régime agricole sont comptés tout au long de l'année, sur la base des rémunérations, et le bilan est effectué également par moyenne mobile de deux trimestres consécutifs.
- Le **secteur concurrentiel (également appelé secteur privé)** couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).
- La **masse salariale** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

## Annexe 2 : Code d'activités (INSEE NAF rév.2 1<sup>er</sup> janvier 2008)

Santé	Codes 8610Z à 8630F
Hébergement médico-social	
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	Code 8710A
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	Code 8710B
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	Code 8710C
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	Code 8720A
Hébergement social pour toxicomanes	Code 8720B
Hébergement social pour personnes âgées	Code 8730A
Hébergement social pour handicapés physiques	Code 8730B
Hébergement social pour enfants en difficultés	Code 8790A
Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	Code 8790B
Action sociale sans hébergement	
Aide à domicile	Code 8810A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	Code 8810B
Aide par le travail	Code 8810C
Accueil de jeunes enfants	Code 8891A
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	Code 8891B
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	Code 8899A
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	Code 8899B